

CHARTE ETHIQUE

L'OPALS est une organisation médicale de solidarité internationale à but non lucratif, indépendante de toute appartenance politique ou confessionnelle.

L'OPALS intervient dans les pays et auprès des populations sans discrimination de quelque nature qu'elle soit : sexe, ethnie, appartenance politique, confessionnelle, culturelle ou autre.

L'OPALS agit au nom du droit à la santé, du respect des droits fondamentaux de la personne humaine, du respect de la convention internationale des droits de l'enfant.

L'OPALS vise, par son action, à améliorer l'accès des populations à des soins de qualité, dans le monde en général et en Afrique en particulier.

Selon ces principes, l'OPALS :

- s'engage à œuvrer pour la promotion de la prévention, pour un accès élargi et de qualité aux traitements et pour un appui aux actions communautaires d'accompagnement psycho-social mises en œuvre localement par les centres de santé, les réseaux sociaux et la société civile au bénéfice des personnes vivant avec le VIH/Sida ;
- s'engage à contribuer à un meilleur accès aux soins en général et à assurer une prise en charge médicale en conformité avec les bonnes pratiques médicales internationalement reconnues ;
- s'engage à promouvoir le respect des droits des personnes malades dans la société.

L'OPALS agit en cohérence et en complémentarité avec les politiques nationales de santé, avec les acteurs de santé au sein des structures de santé publiques et privées, avec la société civile locale, avec les acteurs internationaux de solidarité. Son projet s'inscrit dans une démarche de santé publique et de soutien aux systèmes de santé.